

	C.E.T. DE MALVOISIN	
	Permis de bâtir	
	Type de fiche : Autorisation	
	Actualisation : le 29 novembre 2010	
	www.issep.be	

Thème	Impositions légales en matière de rejet d'eaux usées au CET de Malvoisin.
DONNEES ADMINISTRATIVES	
Type de législation	Permis délivré par le fonctionnaire délégué.
Intitulé	Ministère de la Région Wallonne – DGATLP – direction de Namur. Annexe 12 – article 45 – permis de bâtir.
Publication	21 juin 1996
Exploitant	BEPN (Bureau Économique de la Province de Namur). SIAEEESM, société agréée en qualité d'exploitant de décharge de classe 2 par arrêté ministériel du 05/04/1988.
Annulant le(s) arrêté(s)	—
Signature	21 juin 1996
Entrée en vigueur	Le présent permis entre en vigueur le jour de sa signature.
Expiration	—
Prescriptions	Ce permis relatif à un bien sis à Gedinne (Malvoisin) concerne les parcelles cadastrées section A n°35 h4 et 35 k4. Le permis de modifier le relief du sol de l'ancienne carrière de kaolin, est délivré à l'exploitant.